



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

091672/EU XXVII. GP
Eingelangt am 01/03/22

Bruxelles, le 28 février 2022

CM 1791/22

EF
ECOFIN
CODEC

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	ELTIF@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32 2 281 5622/7617
Objet:	Groupe de travail Services financiers et Union bancaire - fonds européen d'investissement à long terme (FEILT/ELTIF)
Date:	4 mars 2022
Heure:	9:45
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT EUROPA Rue de la Loi 155, 1048 BRUXELLES

Format 1 + 1

Le groupe « Services financiers et union bancaire » - fonds européen d'investissement à long terme (FEILT/ELTIF) (attachés + experts) se réunira à la date mentionnée ci-dessus (pour la matinée uniquement), par visioconférence, afin de poursuivre l'examen de la proposition suivante:

- Paquet législatif relatif à l'union des marchés des capitaux (UMC/CMU) :
Règlement relatif au fonds européen d'investissement à long terme (FEILT/ELTIF)
- doc. 14367/21 + ADD 1-4

Ordre du jour provisoire de la réunion :

- I. Introduction de la Présidence
 - II. Discussion approfondie suivant 6 blocs thématiques :
 - 1. Fonds maîtres-nourriciers
 - 2. Liste des informations à fournir au registre public central
 - 3. Règles d'investissement conjoint
 - 4. Régime spécifique des FEILT commercialisés uniquement à des investisseurs professionnels
 - 5. Modification des règles limitatives d'emprunt
 - 6. Nouveau calibrage du plafond d'investissement d'un FEILT dans d'autres fonds
 - III. (Le cas échéant) Divers
 - IV. Conclusion de la Présidence
-